|  |  |
| --- | --- |
| Logo Fesec.gif | Et maintenant …Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé |
| Service Pédagogique |

Septembre 2021

## *Au seuil de cette nouvelle année scolaire, cette note se veut une aide pour baliser au mieux l’accueil des élèves dans les différents cours et favoriser ainsi les apprentissages pour toutes et tous.*

## *Cet accueil pourrait se faire en deux temps :*

## *(re)créer un climat favorable*

## *permettre à chaque élève de*

## *se situer par rapport aux essentiels tels qu’ils ont été définis l’année dernière dans chacune des matières disciplinaires*

## *se mettre en projet pour l’année à venir*

## *Le but de cet accueil sera de concevoir un accompagnement personnalisé en fonction des besoins et des attentes exprimés, pour aborder les nouveaux apprentissages dans un esprit positif.*

## *À cet effet, des moyens complémentaires « Covid » (heures NTPP) ont notamment été octroyés à toutes les écoles pour leur permettre de développer, pendant l’année scolaire 2021-2022, des dispositifs de soutien aux élèves en difficulté (soutien éducatif, pédagogique et psychologique).*

Quelques pistes concrètes

## *Demander aux élèves comment ils imaginent et envisagent leur année scolaire (en termes d’apprentissage, de situation sanitaire, de vie sociale…) : « quelles sont mes attentes ? », « de quoi ai-je besoin pour apprendre plus facilement ? »*

## *Consacrer du temps au partage suite à ces réflexions*

Le temps de réflexion individuelle débouchera sur un temps de partage afin de dresser ensemble un état des besoins et des attentes des élèves et de s’accorder sur des modalités de fonctionnement propices au développement des apprentissages de tous.

Il nous parait essentiel de pouvoir permettre à chaque élève de se situer dans chaque cours. Concrètement, chaque enseignant, lors de son premier cours :

## *invitera ses élèves à se situer individuellement dans leurs apprentissages disciplinaires (les points forts dans chaque cours - ce qu’il estime devoir retravailler - ce qu’il n’a pas compris correctement) ;*

## *informera concrètement ses élèves de la mise en place et de l’organisation de ses apprentissages en ce compris la planification des évaluations formatives ;*

## *clarifiera les attendus de l’évaluation certificative.*

Cette démarche se poursuivra tout au long de l’année afin que les élèves puissent faire le bilan régulier de leurs acquis en regard des attendus certificatifs. Il s’agira de favoriser, chez les élèves, une auto-perception de leurs apprentissages pour leur permettre d’une part de se situer et d’autre part de les réguler avec l’aide de leur enseignant[[1]](#footnote-1).

1. Une information relative à la manière de mettre en place l’auto-perception des apprentissages dans chaque discipline, sera diffusée sur le portail « [fesec.be](https://fesec.be)» [↑](#footnote-ref-1)